

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/11/11

Reçu en Préfecture le : 30/11/11

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 28 novembre 2011 D-2011/685

Aujourd'hui 28 novembre 2011, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Présent jusqu'à 16h12 (Monsieur Martin président à partir de 16h12)

Etaient Présents:

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Laeticia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI, Madame Walryck (présente jusqu'à 16h00)

Excusés:

Madame Véronique FAYET, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Laurence DESSERTINE, Madame Sylvie CAZES, Madame Paola PLANTIER, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Béatrice DESAIGUES

Auberge de jeunesse Barbey. Travaux de réhabilitation suite à contentieux. Avenant aux marchés de travaux. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-20110477 du 18 Juillet 2011, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour la réhabilitation suite à contentieux de l'auberge jeunesse BARBEY pour un montant de 465 846,94 € TTC, les lots 6 et 8 ont été attribués sur les marchés à bons de commande pour un montant de 131 296,18 € TTC.

Le montant global des travaux s'élève à 597 143,12 € TTC.

Dans le cadre de cette réhabilitation, des imperfections structurelles sont apparues nécessitant des adaptations techniques, notamment la modification des allèges sous les fenêtres côté cours BARBEY ainsi que le renforcement de certains plafonds conservés.

Le coût de ces ajustements est estimé à 34 797,47 € TTC, portant le montant global des marchés à 631 940,59 € TTC.

Les marchés de travaux doivent être modifiés en conséquence :

<u>Lot nº 1 – Plâtrerie-Isolation-Faux plafonds</u> Marché M110315 – Entreprise DEYRES

- Renforcement de l'ossature de plafonds conservés dans 25 chambres
- Démolition et réfection des plafonds de 3 chambres (100 m²)
- Reprise du calfeutrement coupe feu sur les gaines de ventilation

	Montant en € TTC
Montant marché initial	89 772,12
Montant du présent avenant	9 643,20
Montant du nouveau marché	99 415,32

Lot nº 2 – Menuiseries extérieures Marché M110316 – Entreprise LABASTERE 33

- Dépose et repose des cassettes extérieures d'habillage (allèges et impostes) au droit des 14 châssis côté cour BARBEY
- Fourniture et pose de 2 tôles en acier galvanisé 20/10, avec intégration d'un isolant laine de roche, formant allège au droit de 14 châssis

	Montant en € TTC
Montant marché initial	136 643,00
Montant du présent avenant	18 112,22
Montant du nouveau marché	154 755,22

Marché M110317 - Entreprise CASTET

- Suppression de la fourniture et pose de 4 blocs portes
- Asservissement de 9 portes à 2 vantaux à la détection incendie

	Montant en € TTC
Montant marché initial	47 641,46
Montant du présent avenant	7 042,05
Montant du nouveau marché	54 683,51

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, après avis de la Commission d'appel d'offres, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants correspondants aux marchés précités en application de l'Art. 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense correspondante sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 411, article 2313.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 novembre 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE